

Constitution d'un pool d'auxiliaires professionnel(le)s (H/F) dans les deux secteurs suivants : Nettoyage des bâtiments communaux et Aide Cuisine à la Crèche communale.

Aucune expérience préalable requise

Les personnes retenues pourront être engagées sous contrat de remplacement. Par la suite, un emploi plus stable pourrait être proposé, selon nos besoins.

Conditions à remplir :

- être ressortissant ou non de l'Union européenne
- âge minimum : 18 ans
- réussir un examen d'aptitudes professionnelles comportant un épreuve écrite et une épreuve pratique
- une connaissance de la langue française suffisante pour exercer la fonction est requise.

Candidature :

Une **lettre de candidature** doit être adressée à M. le Directeur général, Place Jean Jaurès, 45 à 4040 Herstal, **pour le 31 mai 2024 au plus tard.**

- par courrier simple à l'adresse suivante : place Jean Jaurès, 45, 4040 Herstal
- par email à l'adresse suivante : ville@herstal.be

La lettre de candidature doit **obligatoirement** être accompagnée des documents suivants pour les deux spécialités :

- un extrait de casier judiciaire daté de moins de trois mois (**modèle 2**)
- un curriculum vitae complet
- une copie recto-verso de la carte d'identité
- pour les candidats ressortissants d'un pays hors espace économique européen, une copie du document autorisant le travail en Belgique.

Le document suivant est requis **pour aide cuisine à la crèche communale** :

- **une attestation de formation en cuisine de collectivité au minimum.**

Toute candidature incomplète ou imprécise ne sera pas prise en considération.

Pour tout renseignement, contacter Mmes S. **Gomez** (04 256 84 53) - D. **Pocet** (04 256 84 52) - M. **Lamborelle** (04 256 84 51)